

## Accompagnement des communes Petites Villes de Demain

Cinq communes sur le territoire du Pays ont été élues Petites Villes de Demain par l'État. Les conventions ont été finalisées avant le mois de juillet. Des chefs de projet accompagnent ces communes pour la définition d'un projet de territoire.

Les communes concernées sont : Bédarieux, Magalas, Saint-Chinian, Olonzac, Saint-Pons de Thomières.

Certaines de ces communes sont également labellisées Bourg-Centre Occitanie ou en cours de le devenir. Le Pays aux travers de différentes missions est associé à cette démarche notamment au travers de l'habitat qui porte le volet habitat de Petites Villes de Demain.



➤ Bédarieux © R. Troisi



➤ Saint-Chinian © A. Boisard



➤ Olonzac © K. Cosse



➤ Magalas © A. Boisard



➤ Saint-Pons de Thomières © A. Boisard

## Villages d'avenir

Cette initiative est intégrée au dispositif France ruralités. La démarche vise à repositionner les territoires ruraux au cœur des politiques publiques. Deux communes du territoire sont concernées : Ceilhes-et-Rocozels et La Tour-sur-Orb.



➤ Boussagues à La Tour-sur-Orb © G. Souche



➤ Ceilhes-et-Rocozels © G. Souche